

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2011

Maire : René CURLY

Adjoints : Jean Luc LEGRAND, Christian CHAMBARD, Jean François DUMONT

Conseillers municipaux présents : Christophe GAINET, Marcel DODET, Edith GRILLE, Aurélien HUGUENET, Lionel LOISY.

Pouvoirs : Rodolphe DEBRAIS pouvoir à René CURLY
Jean François MOUQUOD pouvoir à Christophe GAINET

Absents excusés : Noël MERCET, Rémi SCHENEDER – **Non excusé :** PONTAROLLO Alain

Ouverture de la séance à 20h30.

Etat Civil : Naissances :

- ✓ Fleur PELIER : le 30 juin 2011
- ✓ Nathan BILLION : 15 août 2011

Mariage : LAVAL – BONNAVENTURE le 20 août 2011

Lecture des demandes de travaux et permis de construire.

Lecture de l'agenda du Maire.

Lecture et approbation des délibérations prises lors du Conseil municipal précédent.

ORDRE DU JOUR :

LOCAL COMMUNAL

Vente par adjudication sous plis cachetés.

Deux offres ont été déposées en Mairie : M. Grégory MEUNIER pour 61 000€ et M. PERCHAT Frédéric pour 71 500 €. Après avoir vérifié la validité des offres, la commission attribue la vente à M. PERCHAT à 71500 €.

ASSAINISSEMENT

Les travaux sont maintenant quasiment terminés et la mise en service pourrait avoir lieu vers le 15 septembre. La convention avec la ville de Dole n'est toujours pas établie. Lors d'une réunion réunissant la Lyonnaise des eaux, SOGEDO et la ville de Dole, le représentant de la ville de Dole nous a indiqué que le Conseil municipal réfléchissait à une taxe supplémentaire pour l'utilisation du réseau d'assainissement de Dole. La municipalité de Villette est contre cette taxe et un rendez vous sera demandé à la ville de Dole.

RESTAURANT SCOLAIRE

Pour clore définitivement le dossier du restaurant scolaire il est nécessaire que le conseil municipal se prononce pour régler le solde débiteur de 80,15 € pour solder définitivement l'opération.

Dépenses réelles :	496 436,39 €
Financement :	496 356,24 €

Solde débiteur :	80,15 €

Adopté à l'unanimité.

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le lotissement de la Grande Brosse les lampadaires sont à remplacer. Nous avons demandé plusieurs devis :

Entreprise RAICHON :	9 346 € TTC
Entreprise LAVERNON :	8 784 € TTC
SIDEC :	17 000 € TTC

Le Maire revoit les différentes entreprises. Le moins disant à qualité égale sera retenu.

Adopté à l'unanimité

Le Conseil municipal signe la charte « Eclairons juste le Jura » mise en place par le SIDEC.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Délibération du Conseil municipal pour deux nouvelles compétences reprises par la communauté d'agglomération du Grand Dole dans les domaines de la lecture publique et soutien aux politiques sportives.

7 POUR et QUATRE abstentions

ENCAISSEMENT DE CHEQUES

Suite à la déclaration de sinistre sur l'alarme du restaurant scolaire, remboursement de l'assurance Groupama pour un montant 47,94 €.

Adopté à l'unanimité.

CONTRAT DE TRAVAIL DE M. JULIEN VIEUX.

Le contrat à 17h00 par semaine pour 6 mois arrive à échéance. La proposition est faite de reconduire le contrat pour une durée de 6 mois.

Adopté à l'unanimité.

DIVERS

- ✓ **Cession terrain** Faucher Olivier à la commune, le processus est engagé.
- ✓ **Paratonnerre** : la visite annuelle a été effectuée quelques travaux sont à prévoir.
- ✓ **Bornes incendie** : la SOGEDO entretient les bouches de la commune. Le SDIS doit en vérifier le débit. Un contact est pris pour réaliser ces vérifications.

- ✓ **Personnel communal** : un tour d'horizon sur les différents contrats des employés de la commune est fait au Conseil municipal à titre d'information. Les deux emplois d'été ont donné entière satisfaction.
- ✓ **Rentrée scolaire** : Mme Garnier a été mutée pour une année à l'école Pointelin à Dole. Elle reste titulaire de son poste à Villette les Dole. Mme Gaëlle ROSENBERGER assurera l'enseignement à l'école maternelle à compter de la rentrée. Les effectifs sont en forte baisse. A ce jour nous comptons **79 élèves**. Nous sommes en dessous de la barre des 4 classes.

Melle ROSENBERGER :	Petite section	10 élèves
	Moyenne section	10 élèves
	Grande section	4 élèves
M. PAREAU :	CP	10 élèves
	CE1	11 élèves
M. STUDER :	CE2	6 élèves
	CM1	13 élèves
Mme POUTHIER :	CM2	15 élèves

TRAVAUX

- ✓ Les luminaires de la classe M. PAREAU vont être changés.
- ✓ Un dégât des eaux a été constaté dans la classe de M. PAREAU suite à un acte de vandalisme. Un individu est monté sur le toit de l'école et a cassé plusieurs tuiles ce qui a provoqué une fuite importante dans la salle de classe.
- ✓ Réunion CCAS : 22 septembre.
- ✓ Réunion commission Voirie : 14 septembre.
- ✓ Réunion commission Affaires scolaires : 13 septembre.
- ✓ Réunion concernant le planning d'occupation des salles : 15 septembre.

ANIMATION COMMUNALE

- ✓ 14 juillet : bonne présence et bonne journée.
- ✓ 20 novembre : repas des aînés.
- ✓ Le 03 septembre : cérémonie du Souvenir Français.
- ✓ Le Petit Villettois paraîtra vers le 15 septembre.
- ✓ La bibliothèque ouvre ses portes le 10 septembre.

PROJET DE LA RUE DU BOIS

2 projets avaient été retenus suite à une étude réalisée fin 2010 par le cabinet PMM. Une réactualisation du projet a été demandée afin que le Conseil municipal puisse prendre la décision de lancer le projet.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22 H 20

FAIT A VILLETTE LES DOLE, le 05 SEPTEMBRE 2011
Pour le Maire,

L'Adjoint délégué
J. F DUMONT